

## Préorientation en 6<sup>e</sup> SEGPA

### Année scolaire 2018 - 2019

**DEMANDE DU BENEFICE  
DE L'ENSEIGNEMENT ADAPTE  
A L'INITIATIVE DU CONSEIL DES MAÎTRES**

DATE : .....

#### ELEVE

NOM : ..... PRENOM : .....

N° INE : \_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_/\_

Né(e) le : ..... à : ..... Sexe : .....

#### ETABLISSEMENT SCOLAIRE FREQUENTE PAR L'ELEVE

Nom et adresse de l'établissement : .....  
 .....  
 .....

Téléphone : ..... Nom du directeur .....

Classe : ..... Nom de l'enseignant : .....

#### PARENTS OU RESPONSABLE LÉGAL

Nom : .....

Prénom : .....

Qualité :  Père  Mère  Tuteur

Adresse : .....

CP ..... Ville .....

 : .....

 : .....

 : .....@.....

Nom : .....

Prénom : .....

Qualité :  Père  Mère  Tuteur

Adresse : .....

CP ..... Ville .....

 : .....

 : .....

 : .....@.....

#### L'ÉLÈVE EST-IL SUIVI ?

A.P.C :  OUI  NON

PPRE :  OUI  NON

Suivi RASED :  OUI  NON

P.A.P :  OUI  NON

P.P.S :  OUI  NON Si oui,

quelles sont les compensations notifiées par la MDPH ? .....

#### COLLÈGE AVEC SEGPA ENVISAGÉ (à titre indicatif, un frère ou une sœur déjà scolarisé dans le 2nd degré, contraintes de transport, autres motifs)

Nom de l'établissement : .....

## CURSUS SCOLAIRE (DESCRIPTION DU PARCOURS SCOLAIRE DE L'ÉLÈVE)

Cycle	Année scolaire	Niveau	Lieu de scolarisation	Aides mises en place (PEDAGOGIQUES, RASED, CAMSP, CMPP, SESSAD, etc)
<b>Cycle 1</b>				
<b>Cycle 2</b>				
<b>Cycle 3</b>				

## ANALYSE DE L'ÉVOLUTION DE L'ÉLÈVE PORTANT AU MOINS SUR LES DEUX DERNIÈRES ANNÉES

### Fréquentation scolaire :

régulière :                  OUI                  NON                  Nombre de demi-journées d'absence :

### Tâches et exigences générales, relation avec autrui

	A	B	C	D	Obstacles à la réalisation de l'activité	Commentaires (Préciser notamment les points d'appui/grands domaines dans lesquels l'élève se réalise)
Prendre des décisions						
Gérer sa sécurité						
Respecter les règles de vie						
Avoir des relations avec autrui conformes aux règles sociales						
Maîtriser son comportement dans ses relations avec autrui						

«A» : activité réalisée seul, sans aide humaine et sans difficulté.

«B» : activité réalisée partiellement avec l'aide d'un tiers et/ou sur sollicitation et/ou avec une difficulté partielle.

«C» : activité réalisée avec l'aide répétée d'un tiers et/ou avec une surveillance continue et/ou avec une difficulté régulière.

«D» : activité non réalisée.

## **LES LANGAGES POUR PENSER ET COMMUNIQUER**

**Comprendre et s'exprimer à l'oral :**

---

---

---

**Lire et comprendre l'écrit :**

---

---

---

**Utiliser à bon escient les régularités qui organisent la langue française :**

---

---

---

## **COMPRENDRE, S'EXPRIMER, EN UTILISANT LES LANGAGES MATHÉMATIQUES**

**Utiliser les nombres entiers :**

---

---

---

**Reconnaitre des solides usuels et des figures géométriques :**

---

---

---

**Se repérer et se déplacer:**

---

---

---

## **AVIS DU CONSEIL DES MAÎTRES DU CYCLE.**

---

---

---

## AVIS EXPRIMÉ PAR LA FAMILLE (OU LE RESPONSABLE LÉGAL)

---

Accord

Opposition

Absence de réponse

A ..... , le .... / .... / ....

Les Parents, ou les responsables légaux :

Nom : .....

(Signature : *en cas d'accord du responsable légal, sa signature est obligatoire.*)

*Même en cas d'opposition ou de non-réponse de la famille, le dossier peut être déposé à la CDOEA*

A ..... , le .... / .... / ....

Le Directeur, la Directrice :

Nom : .....

(Signature)

## L'INSPECTEUR DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA CIRCONSCRIPTION

---

### ELEMENTS DU DOSSIER

#### Eléments obligatoires

- Proposition d'orientation  
Renseignements scolaires  
Bilan psychologique  
Cursus de l'élève  
Bilans extraits du LSU  
Productions de l'élève

#### Selon le profil de l'élève

- Bilan maître E ou G  
 Bilan PPRE  
 Bilan PAP  
 Bilan maître E ou G  
 Bilan accompagnement AESH

### AVIS DE L'IEN

Favorable à une orientation en SEGPA

Défavorable à une orientation en SEGPA

### Commentaires de l'IEN :

A ..... , le .... / .... / ....

Nom : .....

(Signature)

# RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

*Premier degré*

Année scolaire 2018 - 2019

DATE : .....

## ELEVE

---

NOM : ..... PRENOM : .....

Né(e) le : ..... à : ..... : Sexe : .....

---

## FRANÇAIS

A	B	C	D	Commentaires : (Préciser notamment les points d'appui/grands domaines dans lesquels l'élève se réalise)
---	---	---	---	---

## LANGAGE ORAL

<ul style="list-style-type: none"> <li>Conserver une attention soutenue lors de situations d'écoute ou d'interactions et manifester, si besoin et à bon escient, son incompréhension.</li> </ul>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans les différentes situations de communication, produire des énoncés clairs en tenant compte de l'objet du propos et des interlocuteurs.</li> </ul>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Pratiquer avec efficacité les formes de discours attendues - notamment raconter, décrire, expliquer - dans des situations où les attentes sont explicites ; en particulier raconter seul un récit étudié en classe.</li> </ul>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Participer avec pertinence à un échange (questionner, répondre à une interpellation, exprimer un accord ou un désaccord, apporter un complément...).</li> </ul>				

## LECTURE ET COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT

<ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier des mots rapidement : décoder aisément des mots inconnus réguliers, reconnaître des mots fréquents et des mots irréguliers mémorisés.</li> </ul>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Lire et comprendre des textes adaptés à la maturité et à la culture scolaire des élèves.</li> </ul>				

«A» : activité réalisée seul, sans aide humaine et sans difficulté.

«B» : activité réalisée partiellement avec l'aide d'un tiers et/ou sur sollicitation et/ou avec une difficulté partielle.

«C» : activité réalisée avec l'aide répétée d'un tiers et/ou avec une surveillance continue et/ou avec une difficulté régulière.

«D» : activité non réalisée.

## FRANÇAIS

A	B	C	D	Commentaires : (Préciser notamment les points d'appui/grands domaines dans lesquels l'élève se réalise)
---	---	---	---	---

### LANGAGE ORAL

• Conserver une attention soutenue lors de situations d'écoute ou d'interactions et manifester, si besoin et à bon escient, son incompréhension.				
• Dans les différentes situations de communication, produire des énoncés clairs en tenant compte de l'objet du propos et des interlocuteurs.				
• Pratiquer avec efficacité les formes de discours attendues - notamment raconter, décrire, expliquer - dans des situations où les attentes sont explicites ; en particulier raconter seul un récit étudié en classe.				
• Participer avec pertinence à un échange (questionner, répondre à une interpellation, exprimer un accord ou un désaccord, apporter un complément...).				

### LECTURE ET COMPRÉHENSION DE L'ÉCRIT

• Identifier des mots rapidement : décoder aisément des mots inconnus réguliers, reconnaître des mots fréquents et des mots irréguliers mémorisés.				
• Lire et comprendre des textes adaptés à la maturité et à la culture scolaire des élèves.				
• Lire à voix haute avec fluidité, après préparation, un texte d'une demi-page ; participer à une lecture dialoguée après préparation.				

### ÉCRITURE

• Copier ou transcrire, dans une écriture lisible, un texte d'une dizaine de lignes en respectant la ponctuation, l'orthographe et en soignant la présentation.				
• Rédiger un texte d'environ une demi-page, cohérent, organisé, ponctué, pertinent par rapport à la visée et au destinataire.				
• Améliorer une production, notamment l'orthographe, en tenant compte d'indications.				

### ÉTUDE DE LA LANGUE (grammaire, orthographe, lexique)

• Orthographier les mots les plus fréquents (notamment en situation scolaire) et les mots invariables mémorisés.				
• Raisonner pour réaliser les accords dans le groupe nominal d'une part (déterminant, nom, adjetif), entre le verbe et son sujet d'autre part (cas simples : sujet placé avant le verbe et proche de lui ; sujet composé d'un groupe nominal comportant au plus un adjetif).				
• Utiliser ses connaissances sur la langue pour mieux s'exprimer à l'oral, pour mieux comprendre des mots et des textes, pour améliorer des textes écrits.				

«A» : activité réalisée seul, sans aide humaine et sans difficulté.

«B» : activité réalisée partiellement avec l'aide d'un tiers et/ou sur sollicitation et/ou avec une difficulté partielle.

«C» : activité réalisée avec l'aide répétée d'un tiers et/ou avec une surveillance continue et/ou avec une difficulté régulière.

«D» : activité non réalisée.

## MATHÉMATIQUES

A	B	C	D	Commentaires : (Préciser notamment les points d'appui/grands domaines dans lesquels l'élève se réalise)
---	---	---	---	---

### NOMBRES ET CALCULS

• Comprendre et utiliser des nombres entiers pour dénombrer, ordonner, repérer, comparer.				
• Nommer, lire, écrire, représenter des nombres entiers.				
• Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul.				
• Calculer avec des nombres entiers.				

### GRANDEURS ET MESURES

• Comparer, estimer, mesurer des longueurs, des masses, des contenances, des durées.				
• Utiliser le lexique, les unités, les instruments de mesures spécifiques de ces grandeurs.				
• Résoudre des problèmes impliquant des longueurs, des masses, des contenances, des durées, des prix.				

### ESPACE ET GÉOMÉTRIE

• (Se) repérer et (se) déplacer en utilisant des repères et des représentations.				
• Reconnaître, nommer, décrire, reproduire quelques solides.				
• Reconnaître, nommer, décrire, reproduire, construire quelques figures géométriques.				
• Reconnaître et utiliser les notions d'alignement, d'angle droit, d'égalité de longueurs, de milieu, de symétrie.				

«A» : activité réalisée seul, sans aide humaine et sans difficulté.

«B» : activité réalisée partiellement avec l'aide d'un tiers et/ou sur sollicitation et/ou avec une difficulté partielle.

«C» : activité réalisée avec l'aide répétée d'un tiers et/ou avec une surveillance continue et/ou avec une difficulté régulière.

«D» : activité non réalisée.

# Note importante

La commission examine des dossiers d'élèves pour lesquels, une proposition de préorientation vers les enseignements adaptés (SEGPA ou EREA) a été transmise par l'établissement scolaire.

L'étayage des dossiers est fondamental.

## **Veillez à ne transmettre que des dossiers complets.**

- ✗ Le présent dossier est constitué :
  - de la **demande de préorientation** ;
  - d'un **volet pédagogique** ;
  - d'un **volet psychométrique**, réalisé par un psychologue scolaire, étayé explicitement par des évaluations psychométriques (*document confidentiel*) ;
  - d'un **volet évaluation sociale**, rédigé par l'assistant du service social scolaire ou, à défaut, par celui du secteur du domicile de l'élève (*document confidentiel*).
- ✗ Pour permettre **aux membres de la commission de mieux apprécier le profil de l'élève**, veuillez joindre à la présente demande, des copies :
  - **des données d'évaluation** de la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ;
  - **des PPRE et leurs bilans** (*le PPRE prend du sens pour la commission que s'il elle peut faire le lien entre le projet et son bilan*) ;
  - **un bilan de l'accompagnement du RASED** (*maître E ou G*) si l'élève a été suivie ;
  - **des bulletins scolaires** disponibles avant le dépôt du dossier ;
  - **de travaux significatifs** caractérisant les difficultés de l'élève et d'autres présentant les capacités et potentialités de l'élève ;
  - **un bilan des missions de l'AESH** auprès de l'élève pour ceux qui bénéficient d'une aide humaine ;
  - **de tous autres documents** pouvant éclairer l'avis de la commission.
- ✗ Le dossier dûment renseigné est transmis à la CDOEA avec les toutes les pièces.

**CDOEA**  
**Inspection ASH**  
**Jardin d'Essai**  
**Route de Vieux-Bourg**  
**97139 Les Abymes**

- *Arrêté du 7-12-2005 relatif à la composition et au fonctionnement de la commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés du second degré* ;
- *Décret n° 2013-682 du 24 juillet 2013 relatif aux cycles d'enseignement à l'école primaire et au collège* ;
- *Circulaire n° 2015-176 du 28-10-2015* ;
- *Arrêté du 21-10-2015 - J.O. du 24-10-2015 et du 25-10-2015*
- *Arrêté du 19 mai 2015 relatif à l'organisation des enseignements dans les classes de collège*